



# QUARTIERS 2030

## Le nouveau Contrat de ville

### La nouvelle génération des contrats de ville.

Prévenir, agir et coopérer pour améliorer la qualité de vie des habitants des quartiers prioritaires.



[agglo-lenslievin.fr](http://agglo-lenslievin.fr)

[f](#) [in](#) [@](#) [X](#) @AggloLensLievin

## On s'engage pour nos quartiers !

Le Contrat de Ville de la CALL dit «Engagements quartiers 2030» constitue notre cap pour les 6 ans à venir en faveur de la transformation sociale des 21 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

*Parce que l'on a souhaité une vision partagée et consensuelle des grands enjeux à relever, il est le fruit d'une concertation citoyenne, institutionnelle et technique qui a mobilisé près de 600 personnes.*

Ce Contrat de Ville est l'ensemblier à partir duquel nous devons nous mobiliser pour changer les conditions de vie des 55 000 habitants concernés.

Pour y parvenir plusieurs défis sont à relever. Il faudra que les habitants puissent véritablement y prendre part. C'est pourquoi nous avons intégré le Labo de la participation des habitants, expérimenté depuis 2023. Ensuite, notre trajectoire vers un projet de développement social innovant impose un renforcement de la mobilisation du droit commun.

La Politique de la Ville est une politique transversale, supplétive. Elle ne peut à elle seule régler les carences identifiées dans les QPV (en matière de santé, d'éducation, d'emploi, de logement, etc.). Parce que le droit commun doit être une priorité et non une variable d'ajustement nous avons demandé des engagements formels des signataires et créé une instance de dialogue territoriale et de suivi du droit commun dédiée.

Enfin, parce que ce que l'on fait aujourd'hui est un héritage qu'on laisse, le sujet des transitions, nouveau en Politique de la Ville, s'est légitimement invité dans nos travaux. La notion de transition écologique renvoie donc à celle de justice sociale.

Même si notre ambition en matière de cohésion sociale est grande, notre Contrat de Ville se veut volontairement humble pour réaliser des objectifs que l'on soit capable de tenir.

Il se veut aussi pédagogique parce qu'il est nécessaire d'embarquer en toute conscience les habitants dans les projets qui les concernent.

Il se veut surtout agile car susceptible d'évoluer en lien avec les modalités d'évaluation qui ont été prévues.

***Ce Contrat de Ville rassemble et nous ressemble autour d'une notion essentielle : la SOLIDARITE !***



**Sylvain ROBERT**  
Président de la CALL



**Alain BAVAY**  
Vice-Président en charge  
de la cohésion sociale



## C'est quoi

## la Politique de la Ville ?

L'ambition claire de la Politique de la Ville : améliorer la situation des quartiers les plus en difficulté que l'on appelle les « quartiers prioritaires » ou « QPV ».

Ces secteurs bénéficient de dispositifs exceptionnels comme des mesures d'accompagnement spécifiques et/ou financières envers un retour à l'emploi, une exonération fiscale et sociale pour les entrepreneurs et commerçants, ou encore un accompagnement des écoles et de la petite enfance.

**Cette politique intervient dans plusieurs domaines tels que le social, le logement et le cadre de vie, l'emploi et le développement économique ou encore la participation des habitants.**

L'État, les collectivités territoriales (la région, le département, les communes), et la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (CALL) mènent ensemble cette politique. Dans ce cadre, elles signent un accord appelé « Contrat de ville », piloté par la CALL.



# Quartiers 2030

## Le nouveau contrat de ville

Le Contrat de Ville de la CALL est le fruit d'une réflexion progressive et surtout, collective. En impliquant les habitants de son territoire dans sa conception, notre agglomération a défini et (ré)affirmé des priorités :

- Faire du contrat de ville un document pédagogique et agile afin qu'il puisse évoluer dans le temps
- Penser une organisation (gouvernance) pour relever des défis importants comme la transition écologique, la participation des habitants, ainsi qu'une mobilisation plus accrue du droit commun (engagement formel des partenaires)

### Les priorités du contrat de Ville

- ✓ Remettre l'humain au cœur des quartiers
- ✓ Prévenir des risques de basculements et agir aux moments opportuns
- ✓ Aborder les habitants de manière globale et non par une entrée thématique

### Pourquoi un contrat de ville ?

Une stratégie pour prévenir et réduire les inégalités... et transformer les quartiers les plus en difficulté

- 3 orientations stratégiques
- 12 ambitions thématiques
- 2 axes transversaux

### Un contrat pour qui ?

Pour les 55 000 habitants des 21 QPV de l'agglomération  
En associant et en mobilisant tous les partenaires, publics et privés qui agissent pour améliorer les conditions de vie et développer le pouvoir d'agir des habitants

### Comment et quand ?

A travers le contrat de ville piloté par la CALL, qui nous engage tous, individuellement et collectivement pour 6 ans.

En mettant en cohérence les moyens de droit commun ou spécifiques pour soutenir des plans d'action et une programmation





## Faire avec les habitants

Afin de construire un contrat de ville qui ressemble à son territoire et à ses habitants, près de 600 personnes ont été mobilisées : élus, techniciens et habitants forment le « Labo de la participation des habitants ». Une volonté de « Faire autrement » lancée en 2022, et d'expérimenter une nouvelle dynamique participative dans le champ de la cohésion sociale.

Des temps d'échanges ouverts à tous qui ont bâtis le Contrat de Ville. Un espace de partage, de mise en commun des envies et d'initiative d'actions spécifiques.

- 587 personnes ont participé à son élaboration
- 5 rencontres du « labo »
- 5 chantiers participatifs
- 3 rencontres territoriales

## L'atelier Santé ville : un exemple concret



**Agnès LEVANT**

Conseillère Déléguée. Chargée de la politique territoriale de santé, dépendance.

*« Parce que la santé est l'affaire de chacun, chaque action de santé prend tout son sens par l'implication de tous les acteurs et particulièrement celle des habitants »*

Dans le cadre de son contrat de ville, la CALL a initié la mise en place d'un Atelier Santé Ville (ASV) sur lequel elle s'appuie pour identifier les principales difficultés rencontrées en matière de santé par les populations des QPV.

- ▶ **Favoriser l'accès à la santé pour les habitants en QPV** notamment grâce à la mise en place d'une médiation santé dans les communes de la CALL.
- ▶ **Accompagner les acteurs de la santé** dans la coordination et la mutualisation de leurs actions.
- ▶ **Renforcer la participation des habitants** en les rendant acteurs de leur santé.



## Quartiers 2030

# 19 villes et 21 quartiers

Pour savoir si vous résidez en quartier prioritaire de la politique de la ville ?



[sig.ville.gouv.fr](http://sig.ville.gouv.fr)



### **Camus**

Angres

### **République-Cité 4**

Avion

### **Cité des Brebis**

Bully-les-Mines

Mazingarbe

### **Cité du Transvaal-Centre**

Billy-Montigny

Fouquières-lez-Lens

### **Cité 5 -Cité 11**

Grenay

Loos-en-Gohelle

### **Cité Bellevue**

Harnes

### **Saint-Elie-Fosse 13**

Douvrin

Hulluch

Haisnes

### **Cité 2 / Sellier-Cité 4**

Lens

### **Grande Résidence**

Lens

Loison-sous-Lens

Vendin-le-Vieil

### **Calonne / Marichelles /**

### **Vent de Bises**

Liévin

### **3 cités**

Mazingarbe

### **Cité 10**

Sains-en-Gohelle

### **Les Blanches Laines /**

### **Fosse 11 12 13**

Avion

Sallaumines

### **Du 3/15**

Méricourt

Sallaumines

Noyelles-sous-Lens

### **Cité Des Taberneaux**

Wingles



Le Saviez-vous ?



1/4 de la population de la CALL est situé en QPV (55 000 habitants)

+ de 200 projets financés chaque année par le Contrat de Ville

587 personnes ont participé à l'élaboration du Contrat de Ville



## Engagement Quartiers 2030

SERVICE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Tél / 03 21 79 05 30

[contratdeville@agglo-lenslievin.fr](mailto:contratdeville@agglo-lenslievin.fr)

[agglo-lenslievin.fr/nos-actions/politique-de-la-ville](http://agglo-lenslievin.fr/nos-actions/politique-de-la-ville)

---